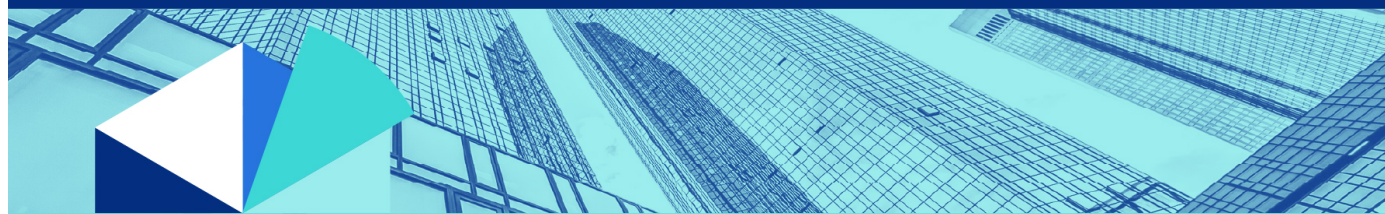


En octobre 2025, le climat des affaires et le climat de l'emploi s'éclaircissent un peu

Climat des affaires - octobre 2025

Informations Rapides · 23 octobre 2025 · n° 261



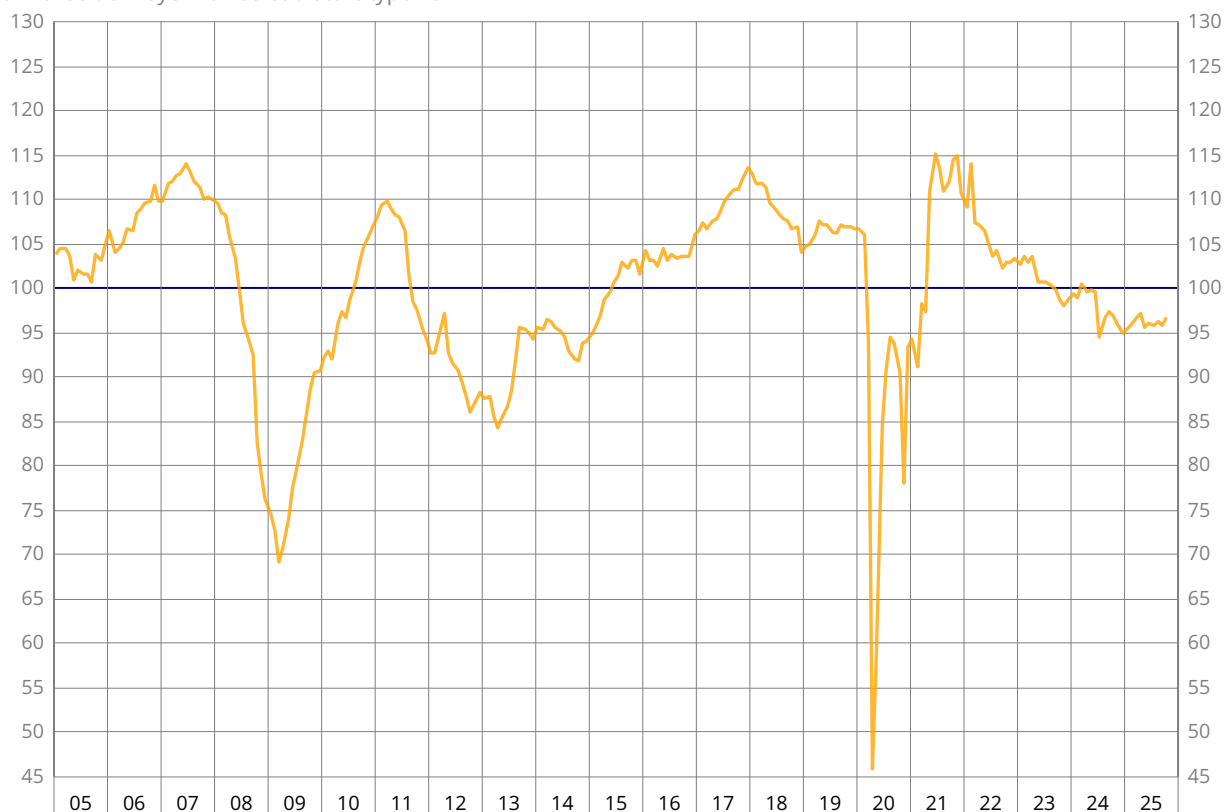
En octobre 2025, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne un point après cinq mois de stabilité ; celui du climat de l'emploi gagne trois points et retrouve son niveau de juillet.

En octobre 2025, l'indicateur de climat des affaires gagne un point

En octobre 2025, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France gagne un point. À 97, il reste néanmoins en deçà de sa moyenne de longue période (100) depuis juillet 2024. Le climat des affaires s'éclaircit nettement dans l'industrie et le commerce de détail mais s'assombrit dans les services et le bâtiment.

Indicateur du climat des affaires France

normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10



En octobre 2025, le climat des affaires rebondit fortement dans l'industrie, principalement dans le secteur des autres matériels de transport. À 101, l'indicateur qui le synthétise gagne quatre points et dépasse légèrement sa moyenne de longue période. Le solde d'opinion relatif aux perspectives personnelles de production augmente de nouveau nettement, et ceux portant sur le niveau des carnets de commandes rebondissent. Le climat des affaires dans la fabrication des autres matériels de transport augmente de quinze points.

Le climat des affaires rebondit, très nettement aussi, dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 99, l'indicateur synthétique gagne sept points et retrouve presque sa moyenne de long terme (100). Cette amélioration résulte de la forte hausse des soldes relatifs aux intentions de commandes, et dans une moindre mesure du rebond du solde sur les perspectives générales d'activité. Cette embellie du climat des affaires est particulièrement forte dans le commerce et la réparation d'automobiles.

Dans les services, le climat des affaires se replie. À 96, l'indicateur qui le synthétise perd deux points et retrouve son niveau de l'été 2025, nettement inférieur à sa moyenne de longue période (100). Les soldes d'opinion relatifs à l'activité et la demande prévues baissent nettement.

Enfin, le climat des affaires se replie aussi dans le bâtiment. À 96, l'indicateur qui le synthétise perd deux points et s'éloigne de sa moyenne de longue période (100). L'opinion des entrepreneurs sur leur activité, passée et prévue, et sur le niveau de leurs carnets de commande se dégrade.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Juin 25	Juil. 25	Août 25	Sept. 25	Oct. 25
Indicateurs du climat des affaires					
France	96	96	96	96	97
Industrie	97	96	97	97	101
Bâtiment	96	96	97	98	96
Services	96	96	96	98	96
Commerce de détail *	99	99	93	92	99
Commerce de gros		97		98	
Emploi					
	98	96	95	93	96

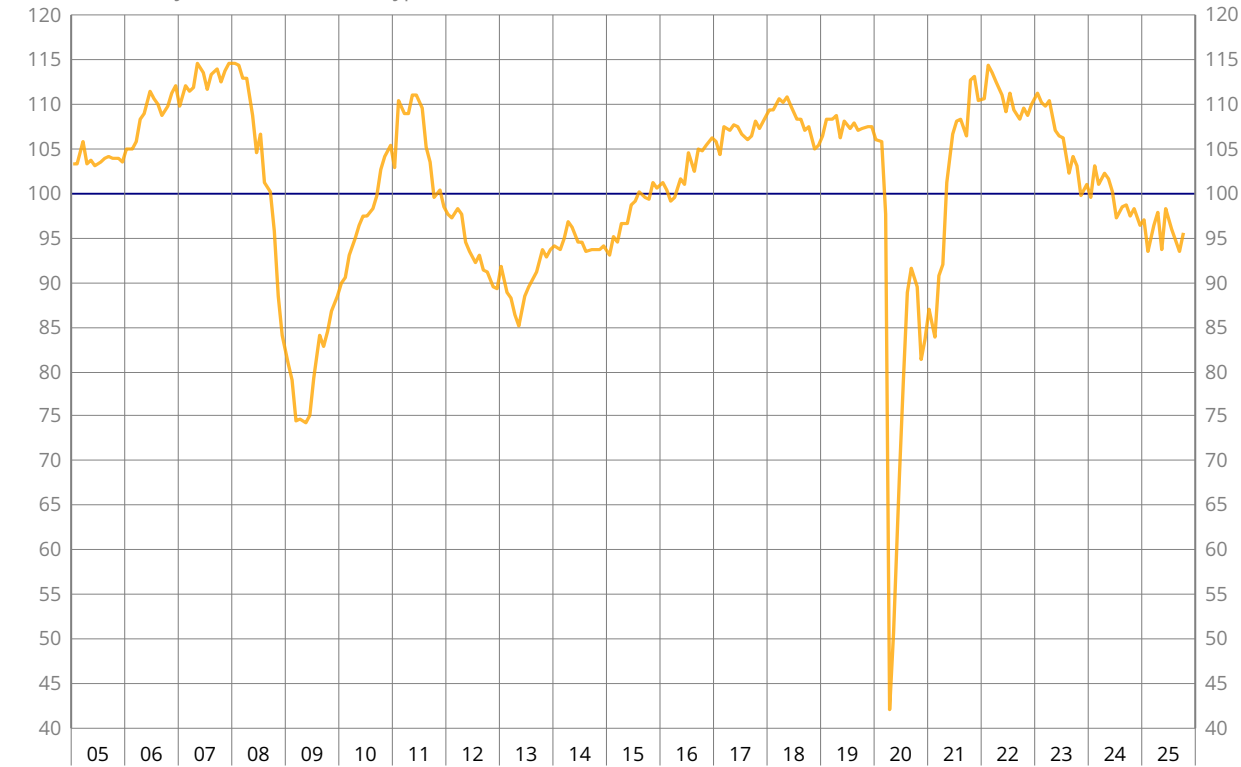
* y compris commerce et réparation automobiles.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

L'indicateur de climat de l'emploi rebondit mais reste morose

En octobre 2025, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi gagne trois points. À 96, il reste néanmoins au-dessous de sa moyenne de longue période (100) depuis juillet 2024. Cette embellie résulte principalement du rebond du solde sur les effectifs prévus dans les services (hors intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France

normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10



Source : Insee.

Révisions

L'indicateur du climat des affaires dans l'industrie de septembre 2025 a été révisé à la hausse d'un point (après arrondi). Cette révision s'explique par l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-six soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 26 septembre et le 20 octobre 2025 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 21 novembre 2025 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lengart
ISSN 0151-1475